

Demande d'inscription aux cars scolaires

ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

A retourner à la mairie de votre domicile ou
au Pôle sud ouest

*(pour les communes de Bouaye, Bouguenais, Brains, Le Pellerin, St Aignan
de Gd Lieu, St Jean de Boiseau,
St léger les Vignes)*

Renseignements concernant l'usager des cars scolaires

Responsable légal :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° :

Rue / lieu dit :

Code Postal : Commune :

Tél. 1 :

Tél. 2 :

Adresse email :

*ATTENTION : l'adresse mail implique ensuite un traitement dématérialisé des inscriptions et renouvellement d'inscription

En cas d'interruption des cars scolaires, (intempéries, grèves) souhaitez-vous être informé par sms :

oui ☐ **non** ☐

Usager des cars scolaires

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Renseignements concernant le transport

Commune de l'établissement :

Nom de l'établissement scolaire :

Classe :

MATERNELLE ☐	CE2 ☐	6 ^{EME} ☐	2 ^{NDE} ☐
CP ☐	CM1 ☐	5 ^{EME} ☐	1 ^{ERE} ☐
CE1 ☐	CM2 ☐	4 ^{EME} ☐	TERMINALE ☐
		3 ^{EME} ☐	POST-BAC ☐

Commune de l'arrêt de montée :

Arrêt de montée (si connu) * :

** Si aucun arrêt n'est mentionné, l'usager sera affecté à l'arrêt le plus proche du domicile.*

En fonction des jours de la semaine où j'utilise les cars :

- 1 ☐ Je prends le car le matin et je descends du car le soir **au même arrêt**
- 2 ☐ Je prends le car le matin et je descends du car le soir **à des arrêts différents selon les jours.**

Veillez cocher les jours ou les demi-journées d'utilisation des cars scolaires.

Pour le cas 2, indiquez le nom de l'arrêt lorsqu'il est différent de celui mentionné ci-dessus :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Aller	☐	☐	☐	☐	☐
Nom de l'arrêt si différent					
Retour	☐	☐	☐	☐	☐
Nom de l'arrêt si différent					

Renseignements concernant l'accompagnement des élèves de primaire

Conformément au Règlement Intérieur des Transports Scolaires, les renseignements suivants sont obligatoires :

- **Pour les enfants des classes maternelles** (âgés de moins de 6 ans)

L'accompagnement à la descente du car est obligatoire. Dans ce cas, vous devez désigner une ou plusieurs personnes chargées d'accueillir l'enfant à la descente du car,

- **Pour les enfants des classes élémentaires** (âgés de plus de 6 ans)

Vous pouvez choisir de laisser votre enfant rentrer seul au domicile. Dans le cas contraire, vous devez désigner une ou plusieurs personnes chargées d'accueillir l'enfant à la descente du car,

☐ J'autorise mon enfant à rentrer seul à la descente du car

OU

☐ Je désigne la ou les personnes chargées de récupérer mon enfant à la descente du car (3 maximum) :

Nom	Prénom	N° téléphone

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur, l'avoir lu à mon (mes) enfant(s) et l'accepter.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus sachant qu'aux termes de Décret 2000-1277 du 26 décembre 2000 portant sur la simplification des formalités administratives, toute fraude peut m'exposer aux sanctions pénales prévues aux articles L433-19 et L441-7 du code pénal.

Fait à , le Signature du responsable légal